



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureau de vérification de la publicité

Question écrite n° 14341

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la mise en oeuvre, par le bureau de vérification de la publicité, de sa procédure d'intervention après diffusion sur une affiche de promotion de la prévention du VIH réalisée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Alors qu'il faut renouveler le message de prévention pour en assurer une effectivité pertinente, notamment en direction des couples homosexuels concernés par cette campagne destinée aux supports spécialisés, elle s'interroge sur les raisons de cette décision et ne pense pas que masquer la réalité permettra de lutter efficacement au quotidien contre la contamination par le virus du sida. Aussi, elle souhaiterait connaître sa position sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14341

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 303

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)